

COMMUNE DE SAINT LOUP GEANGES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2013

PRESENTS

B. LACOMBRE, M. BAILLON, P. BALVAY, A. BONIN, I. CHARRY, O. FELTIN, J-F. GARNIER, P. FERREIRA, Y. GROSPERRIN, P. HABERTHUR, M. LEBLANC, A. PENSIVY, L. POMMIER

Absents excusés : V. BENLALLI, I. MASSON

OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 24 SEPTEMBRE 2013

Néant.

FINANCES ET GESTION

Intercommunalité

La commune est d'ores et déjà associée au groupe de travail créé par la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud au sujet des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2014. Une nouvelle réunion sur ce thème est programmée le 2 décembre à Chagny. Par ailleurs, la commune est conviée le 29 octobre à une séance de travail relative aux données financières du rattachement.

Distinctions

La remise des médailles d'honneur communales et des Palmes Académiques est fixée au 15 novembre à 19 h 00 dans la salle d'évolution du groupe scolaire, en présence des autorités suivantes : sous-préfet, sénateur, député, conseiller général. Seront également présents MM. Pierre BLANCHARD et Roger GOYARD, anciens maires de Géanges et M. André COURTIN, ancien maire de Saint-Loup-de-la-Salle.

Elections municipales

Les candidatures devront être déposées au plus tard le jeudi 6 mars 2014 à 18 h. Ces candidatures seront déposées sous la forme de listes complètes de 19 personnes, avec parité et alternance des sexes derrière la tête de liste. La campagne se déroulera du lundi 10 au samedi 22 mars, le premier tour ayant lieu le lendemain, dimanche 23 mars et le second tour éventuel le dimanche 30 mars.

URBANISME ET TRAVAUX

Travaux de la mairie

Les enduits extérieurs sont terminés, absides incluses, ainsi que la signalisation. Il reste quelques compléments de peinture intérieure dans les cages d'escalier ainsi que le nettoyage des marches en pierre, confié à la société FB Entretien pour un montant net de 1.242 €. Cette société locale se chargera également du nettoyage des deux piliers du portail sur rue au prix de 459 €.

L'abattage de 5 sapins qui menacent les fondations des bâtiments et présentent désormais un risque de chute sur la voie publique sera réalisé par la société JS Durand Elagage au prix de 2.400 € H.T.

Voirie

La société ROUGEOT a achevé les revêtements prévus dans le programme 2013 (cour du centre de loisirs, rue aux Loups, chemin des Landes et chemin des Gouttières). En complément, l'entreprise a réalisé le curage de 1.500 m de fossés.

Vitesses sur pénétrantes

La persistance de vitesses excessives relevées par les radars pédagogiques a amené le maire à intervenir auprès des autorités compétentes pour un renforcement des contrôles.

P.L.U.

Le SCOT de Beaune – Nuits-Saint-Georges étant entré en phase de validation avec une enquête publique qui se déroulera du 4 novembre au 4 décembre prochains, le conseil décide d'attendre sa publication pour reprendre l'élaboration du PLU à cette date, en toute connaissance des impératifs du SCOT à prendre en compte dans le document communal.

COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES

Ecole et collège

Voir plus haut le contexte intercommunal pour les rythmes scolaires.

Télécommunications

La réunion du jeudi 2 octobre avec M. Rémi CHAINTRON, président du conseil général et Mme Véronique MORLIGHEM, directrice régionale d'ORANGE, fait apparaître que la commune peut attendre une solution de débit Internet satisfaisant du côté du développement du très haut débit avec fibre optique jusqu'à chaque foyer, mais selon un programme d'installation très long, ou selon une montée en puissance consistant à alimenter les deux autocommutateurs communaux de la rue Jean-Baptiste Cautin et du bourg de Géanges en fibre optique avec relais par le réseau cuivre existant. Cette deuxième solution assurerait un débit de 8 Mbit/s dans un rayon de 3 km englobant pratiquement tous les foyers de la commune. Technologiquement plus facile à mettre en œuvre du fait de l'existence de fourreaux enterrés entre Demigny et Saint Loup Géanges, elle dépend d'une part d'une programmation prioritaire par le département de Saône-et-Loire et d'autre part de la prise en charge de la participation communale dans le cadre de l'intercommunalité, qui a la compétence sur le sujet. Les projets en cours dans le département (qui va investir 150 millions d'euros en 4 ans sur le haut débit et le très haut débit) et la C.A. Beaune Côte et Sud permettent désormais d'envisager cette solution comme réaliste.

Santé

Le projet de maison de santé, dont l'investissement et le compte d'exploitation prévisionnel ont été présentés en séance, fera l'objet d'une réunion avec les financeurs le jeudi 7 novembre à 20h30 en mairie.

FORET ET ENVIRONNEMENT

Forêt communale

L'affouage 2013-2014 dans la parcelle n°9 permettra de servir 25 affouagistes avec des lots voisins de 6 stères, selon une liste qui sera arrêtée en fin de mois. Des têtes de chênes viendront en complément.

Service de distribution d'eau potable

Le maire a présenté en séance le rapport annuel 2012 du S.I.E. Basse-Dheune sur le prix et la qualité du service de l'eau, ainsi que le projet d'une installation de traitement du manganèse et du calcaire dans l'usine d'Allerey-sur-Saône qui sera opérationnelle en 2015. On retiendra que la dépense annuelle d'un ménage utilisant 120 m³ d'eau selon le standard national de comparaison est de 235,93 €, soit un prix moyen de 1,97 €/m³ (on rappelle que l'assainissement vient en complément dans les factures semestrielles). Ce montant va pour 34 % au syndicat intercommunal, pour 42 % à l'exploitant, pour 19 % à l'agence de l'eau et pour 5 % à la T.V.A. Compte tenu des volumes de service (purges, nettoyage des réservoirs, mise en eau des tronçons renouvelés, protection incendie) à ajouter à la consommation facturée, le rendement du réseau est de 75 %, ce qui constitue un résultat satisfaisant. Les analyses diligentées par l'Agence Régionale de Santé et réalisées par la DDASS et l'exploitant (55 prélèvements et 970 paramètres analysés) sont favorables.